

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

---

Vol. 4. Lévis, 31 Octobre 1872. No. 2.

---

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

---

## SOMMAIRE :

Notre publication—Onzième entretien sur la famille—Chronique—Causerie—Faits-Divers—Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet—Annonces.

---

## NOTRE PUBLICATION.

Plusieurs personnes d'affaires, considérant que notre publication a une circulation plus étendue que la plupart des journaux qui se publient dans la province de Québec, nous demandent si nous accepterions des annonces. Nous croyons devoir accéder à leur demande, tout en assurant nos lecteurs que ces annonces ne leur feront pas perdre une ligne de lecture, car elles seront sur des feuilles supplémentaires, qu'ils pourront facilement détacher, quand ils voudront faire relier tous les feuillets de l'année.

Nous pourrions vendre des pages entières, des demi-pages, pour trois mois, six mois et même toute une année. Voici le prix des annonces, quelles soient pour un an ou quelques mois. 1ère insertion, 10 centins la ligne, 2de insertion, 3 centins la ligne. Ceux qui veulent s'adresser au clergé, à la classe

agricole et aux instituteurs, ne peuvent mieux faire que de se servir des colonnes de la *Gazette des familles Canadiennes et Acadiennes*; ils seront sûrs d'être lus par 25 à 30,000 lecteurs.

---

### Onzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Second devoir. — L'Instruction.*

(Suite.)

Il n'y a encore que quelques années, il y avait, dans toutes nos campagnes, les plus grands préjugés contre l'instruction, et aujourd'hui même, il y a des localités, mais heureusement en petit nombre, où l'instruction ne se donne qu'à regret, parce qu'on la considère comme le plus mauvais et dangereux héritage, que l'on puisse donner à un enfant. Quand nous étions jeune et depuis, nous avons souvent entendu dire : Pourquoi faire instruire nos enfants ? Pour en faire des bons à rien, des paresseux, des gens qui ont tous les tours dans la tête et qui veulent vivre au dépens des honnêtes gens ? Si vous voulez voir un coquin, un menteur, un voleur, enfin un homme qui a tous les vices, ajoutait-on, cherchez-le parmi ceux qui sortent des écoles, des collèges. Et pour appuyer ces avancés, on citait l'exemple de celui-ci, de celui-là, qui avaient étudié pendant des quatre, cinq, huit ans et plus. Avait-on toujours tort de raisonner ainsi ? En apparence, non, mais en réalité, ce faux raisonnement que bien des circonstances venaient appuyer, ne faisait que prouver en faveur de l'instruction, puisqu'il démontrait que si ceux qui sont instruits, ont plus de ressources pour faire le mal, ils doivent en avoir plus aussi pour faire le bien, et que s'ils sont portés à abuser du bien fait de l'éducation, c'est parce qu'ils n'aperçoivent autour d'eux qu'une ignorance crasse qui ne demande qu'à être exploitée.

Il faut cependant l'admettre ; en tout temps, on a abusé de l'instruction, on l'a, pour ainsi dire, profanée ; mais l'abus que l'on fait d'une bonne chose, prouve-t-il que cette chose soit mauvaise ? La vie est le plus grand des bienfaits que l'on puisse recevoir ; et parce qu'un très grand nombre en abuse, s'ensuit-il qu'il faille l'enlever à tous ceux qui naissent, et qu'il faille leur donner la mort, à leur entrée dans le monde ? La nourriture est une excellente chose, elle est même nécessaire ; mais parce qu'il est des hommes qui abusent des aliments les plus sains, s'ensuit-il qu'il faille les enlever aux grands et aux petits, et les laisser mourir de faim ? Ce serait ridicule, extravagant, de penser ainsi ; et ce n'est pas moins ridicule, moins extravagant, de soutenir qu'il faille faire disparaître l'instruction, parce que plusieurs en abusent, puisque cette nourriture de l'intelligence, est aussi nécessaire que l'est celle du corps.

Où, il faut instruire les enfants, et les instruire d'autant plus à bonne heure, que l'instruction profane aide considérablement l'esprit à recevoir l'instruction religieuse, surtout celle qui se donne pour préparer l'enfant au plus grand acte de la vie ; la première communion.

Pour démontrer la nécessité d'enseigner à lire surtout, aux enfants, de bonne heure, prenez, parmi ceux qui fréquentent les catéchismes préparatoires à la première communion, six enfants qui ignorent jusqu'aux premières lettres, et six dont l'intelligence est développée par un commencement d'instruction. Écoutez-les quand le prêtre les interroge. Vous vous convaincrez que les premiers ne savent que très-imparfaitement la lettre du catéchisme, qu'ils font, à tout propos, des réponses qui dénotent la plus stupide ignorance, et qu'après des efforts incroyables pour leur inculquer les premiers éléments de la religion, et faire entrer dans leur mémoire les mots qui

expriment les saints mystères de notre foi, le plus souvent ils les répètent comme des perroquets, sans rien y comprendre. Quant à ceux qui savent lire, non seulement la part de la mémoire devient plus facile, mais encore l'intelligence s'empare avec une facilité étonnante des questions les plus difficiles. Interrogez les prêtres qui ont fait le catéchisme dans nos campagnes, et tous vous diront, que parmi ceux qui ne savent pas lire, plusieurs font, comme l'on dit souvent, leur première communion *par charité*. Et dire de quelqu'un qu'il a fait ce grand acte, *par charité*, c'est avouer que ce jeune homme ou cette jeune fille oublieront aussitôt ce qu'on a eu tant de peine à leur apprendre, et que souvent ils passeront leur vie dans la plus profonde ignorance de ce qu'il leur importe le plus de connaître, soit pour être de bons chrétiens, aux yeux de l'église et aux yeux de Dieu, soit pour être de bons sujets, dans la société.

Il nous est souvent arrivé d'interroger de ces personnes, trois à quatre ans et plus, après leur première communion, et nous avons souvent été effrayé de voir qu'elles ignoraient complètement les vérités les plus essentielles, et sans la connaissances desquelles, on ne peut espérer le salut. Un jour, nous demandions à un jeune homme de vingt ans, qui refusait d'assister aux catéchismes du dimanche, sous prétexte qu'il en savait assez long en fait de religion, qu'est-ce qu'il recevait dans la sainte communion : *c'est St. José*, nous dit-il, sans sourire. Puis voulant pousser la pointe plus loin, pour découvrir le fond de l'abysses de son ignorance, nous lui demandâmes combien il y avait de Dieu : Mais, il y en a quatre, reprit-il aussitôt.—Quels sont-ils ? 1o. *Le bon Dieu*, 2o. *la bonne Vierge*, 3o. *St. José*, 4o. *Notre saint père le Pape*. Il nous dit aussi que la Ste. Vierge disait son chapelet, que Jésus-Christ avait chanté le service de St. Joseph, que les anges avaient des corps comme nous, et mille niaiseries toutes plus ridicules les unes que les autres.

Il y a quelques années, arrivant chez un curé que nous connaissions intimement, nous le trouvâmes tout attristé, et ayant l'air abattu, malgré ses efforts pour nous cacher sa peine. Nous nous empressâmes de lui demander qu'elle pouvait être la cause de son chagrin : ah ! nous dit-il, en poussant un profond soupir, ma peine est très justifiable, comme vous allez pouvoir en juger. Je viens de voir un de mes paroissiens, à peine âgé de vingt-quatre ans, qui n'a jamais voulu aller à l'école, et qui ne sait pas même ses grosses lettres. Il y a huit ans que je l'ai admis à sa première communion, et alors, il me paraissait savoir toutes les choses essentielles pour recevoir le grand sacrement de l'eucharistie. Comme ce jeune homme vient de m'apprendre qu'il est sur le point de se marier, j'ai crû devoir l'examiner un peu, sur son instruction religieuse. Mais, hélas ! à quel résultat suis-je arrivé ? Huit années lui ont suffi pour tout oublier, ce que j'ai eu tant de peine à lui apprendre ! à l'entendre, aujourd'hui, ce n'est pas Dieu qui, par sa grâce, fait les saints, mais ce sont les saints qui ont fait Dieu. Il place la Ste. Vierge, St. Joseph, St. Pierre, bien au-dessus de Jésus-Christ. Je lui ai fait réciter son *Notre Père, les actes, etc.*, c'est du vrai Micmac, il n'y a pas un mot de bon sens. Et malgré tout cela, à voir ce jeune homme avec les jeunes gens de son âge, il paraît briller par son esprit, ses réparties ; c'est un vrai lion. N'y a-t-il pas là, de quoi déconcerter la meilleure volonté ?”

Nous nous dîmes, ce prêtre a grandement raison de s'affliger, et d'autant plus, qu'il vient de faire l'histoire, non-seulement d'un jeune homme, mais d'un très-grand nombre.

Ces citations et des milliers d'autres que nous pourrions faire, doivent engager les parents à s'imposer tous les sacrifices, pour envoyer leurs petits enfants aux écoles. Nous savons que des pères et mères vont nous répondre : mais, nous avons besoin de nos en-

fants pour avoir soin de leurs petits frères, de leurs petites sœurs, pour faire des commissions, pour nous aider pendant les travaux ; d'autres, nous sommes trop pauvres pour payer l'école, etc. A ces objections, voici ce que nous avons à répondre : Mais, si vous n'aviez pas ces enfants pour garder les plus jeunes ou pour faire ces autres choses dont vous nous parlez, que feriez-vous ? Vous seriez bien forcés d'agir sans leurs secours, n'est ce pas ? Eh bien donc ! faites maintenant ce que vous feriez, dans le cas que nous venons de supposer. D'ailleurs, si vous avez de bons instituteurs, soyez sûrs que le temps que vos enfants passent à l'école, est le mieux employé pour eux, même dans leur intérêt matériel, puisque ce temps est consacré à acquérir des connaissances qui doivent leur être utiles pour toute leur vie.

Vous êtes trop pauvres, dites-vous. Mais combien paient les indigents ? Quand la pauvreté est bien constatée, l'état ne se charge-t-il pas de faire donner à vos enfants l'instruction gratuitement ?

Nous dirons dans un prochain entretien ce que doit être l'instruction, pour être profitable aux enfants, aux familles et à la société.

(A continuer.)

---

## CHRONIQUE.

MGR. DEMERS.—SES MISSIONS.

*Son premier voyage en Canada et en Europe.*

[Suite.]

Si on considère le but que se proposa Mgr. Demers, en entreprenant, presque aussitôt après sa consécration, le voyage qu'il fit en Canada et en Europe, ainsi que le résultat qu'il en obtint, on peut dire que ce voyage fut d'une grande importance pour lui et son vaste diocèse. Son arrivée au milieu de ses com-

patriotes fut une véritable ovation, tous les curés et les fidèles voulaient le voir et l'entendre, et après l'avoir entendu, on ouvrait largement la main pour secondér son zèle, et contribuer au bien immense qu'il se proposait, comme évêque, d'ajouter à celui qu'il avait fait comme simple prêtre. Nous nous rappelons l'enthousiasme que sa parole sympathique et convaincue créait partout où il se faisait entendre. Un fait étonnant, nous donnera la mesure de ce qui se passait dans toutes les localités où Mgr. Demers se transportait pour prêcher la propagation de la foi. Un dimanche au matin, un vieillard, âgé de quatre-vingt-quatre ans, infirme et très-pauvre, était sur le bas de sa porte, et pleurait à chaudes larmes, pendant que tout le monde se rendait à l'église, pour entendre le saint missionnaire. Un voisin qui le vit dans cet état, arrêta sa voiture, et lui demanda ce qui causait son chagrin : — « Ah ! pauvre ami, répondit ce vieillard, vous êtes bien heureux, vous autres, de pouvoir aller entendre le saint évêque des sauvages, de recevoir sa bénédiction et de lui faire une aumône. Moi, je n'ai pas ce bonheur là ; pourtant, j'aurais bien aimé aller lui porter ces trente sous qu'une main charitable m'a donné hier. » En voyant tant de foi et un si ardent et légitime désir, le bon voisin aida ce vieillard à monter dans sa voiture, et le conduisit à l'église, pour lui procurer ce qu'il considérait comme la plus grande satisfaction qu'il pouvait goûter. Après la messe, ce bon paroissien conduisit son vieux pauvre au presbytère, et raconta à Mgr. Demers tout ce qu'il avait entendu. Après ce récit si édifiant, l'évêque missionnaire, après avoir béni ce bon vieillard, l'aïda à se relever, et l'embrassa avec effusion, en lui disant : « Père, ce que vous venez de faire, et mille autres faits du même genre, dont-j'ai été témoin, me prouvent, de plus en plus, combien la foi est vive, dans votre cher Canada. Ces faits, je les recueille avec soin, pour les raconter à mes chers sauvages, quand je serai de retour au

milieu d'eux, et en les entendant, je suis sûr qu'ils feront comme vous avez fait ce matin, qu'ils verseront des larmes abondantes.»

De retour chez lui, le vieillard dit à ceux qui vinrent le féliciter de la faveur qu'il avait obtenue : « Mes amis, cette journée ainsi que celle de ma première communion, sont les deux plus beaux jours de ma vie ; maintenant il ne me reste plus qu'à prier Dieu de mettre un terme à ma misère, et de m'ouvrir les portes du ciel. » Cette prière fut promptement exaucée, car, dès la nuit suivante, le vieillard fut atteint d'une fièvre violente, qui lui annonçait une fin prochaine. On courut au curé, mais Mgr. Demers sollicita la faveur d'aller lui-même administrer les derniers secours de la religion, à son vieil ami. Le ministre du Seigneur et le mourant étaient également émus, et les assistants ne purent voir cet attendrissant spectacle, au dehors sans traduire leur émotion. Quand le moribond eut reçu le Saint-Viatique, l'Extrême Onction, et l'Indulgence plénière, d'une main défaillante, il saisit la croix pectorale de Mgr. Demers, et après l'avoir pressée sur ses lèvres et son cœur, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Le saint missionnaire a souvent raconté ce beau fait, en chair et dans les conversations privées, et jamais il n'a pu le faire, sans se sentir profondément touché.

Quel effet extraordinaire n'a-t-il pas dû produire, quand il a raconté ce grand acte de foi, à ses diocésains !

Ce fut dans ce voyage que le nouvel évêque de Vancouver fit sa première ordination, en conférant l'ordre du sous-diaconat à M. M. E. Méthot, aujourd'hui prêtre du Séminaire de Québec.

Après avoir recueilli d'abondantes aumônes parmi ses concitoyens, Mgr. Demers alla prêcher dans les grandes villes des États-Unis, où il fut partout accueilli avec la plus grande bienveillance. Il alla ensuite, continuer en France et en Belgique, l'œuvre qui avait été accompagnée de tant de succès, en

Amérique. C'est dans cette excursion, qu'il reçut le témoignage le plus flatteur de la confiance qu'il savait inspirer à tous ceux à qui il s'adressait. Malgré que sa grande modestie lui fit éprouver une grande répugnance à communiquer avec les personnages de distinction, cependant il savait vaincre cette répugnance, quand il croyait que le bien de son diocèse et la gloire de Dieu l'exigeaient. Il avait souvent entendu faire l'éloge de la piété, et de la grande libéralité du comte de Chambord, et de la comtesse, son épouse. Tout tremblant, il va frapper à leur porte, et ose à peine s'annoncer. Mais, à sa grande surprise, aussitôt que le nom de l'évêque de Vancouver eut frappé l'oreille du prince, celui-ci accourt, se jette à genoux et implore la bénédiction du saint missionnaire. La comtesse suivit ce pieux exemple, et reçut aussi cette sainte bénédiction, avec autant de ferveur que si le ciel eût été ouvert devant elle. La foi de ses hôtes royaux, donna pleine assurance à Mgr. Demers, et il les enchantait quand il leur fit le récit de ses lointaines missions. Après un long entretien, et au moment où Mgr. allait prendre congé de celui qu'il croyait être déjà le roi de la France, tant il y avait de grandeur dans toute son extérieur, et tant son front était majestueux, le prince lui dit : Monseigneur, permettez que je vous offre un faible souvenir de votre passage au milieu de nous, et de votre visite à un pauvre exilé. Ce souvenir était une magnifique chapelle portative, qui était aussi complète qu'elle pouvait l'être. La comtesse fit aussi une généreuse offrande, et Mgr. se retira, le cœur plein de reconnaissance, et faisant au ciel les vœux les plus ardents, pour qu'il plaçât sur le trône de la France, celui qui nourrissait dans son cœur les plus nobles sentiments qui font les grands souverains. Puissent les vœux d'un saint évêque qui peut aujourd'hui, du séjour de la gloire, les présenter à Jésus et à Marie, avoir leur prompt accomplissement.

---

## CAUSERIE.

### Le Curé et ses habitants.

*M. le curé.*—Mes amis, l'émigration est un grand mal, un très-grand mal ; c'est une calamité nationale que nous ne saurions trop déplorer ; cependant, elle peut être dans les desseins de la Providence, qui sait toujours tirer le bien du mal. Qui sait si Dieu ne veut pas se servir d'une partie du peuple canadien, pour appeler à la véritable vie, le peuple immense, mais sans foi, et tout matériel qui nous avoisine. Cette mission, dévolue à nos compatriotes, serait un de nos plus beaux titres de gloire, et attirerait sur nous les faveurs les plus signalées. Aussi, prions pour que nos frères, qui sont répandus dans la grande république américaine, prêchent partout, les grandes vérités du salut, par leurs bons exemples, leurs mœurs irréprochables, l'accomplissement de tous leurs devoirs religieux. Si nous obtenions qu'il en fût ainsi, de la part des cinq cent mille et plus de nos concitoyens qui sont à l'étranger, nous pourrions dire que nous sommes à la veille d'un grand prodige, et que quelques années s'écouleront à peine, avant que nous ayons le merveilleux spectacle de tout un peuple enseveli dans la matière, sortir de son tombeau, lever les yeux au ciel, et devenir un peuple d'élus. L'histoire nous prouve à chacune de ses pages que le bon exemple, et surtout quand il est donné par un grand nombre, produit de ces faits étonnants. Ce qui doit le plus nous faire espérer dans le bon résultat de l'émigration, c'est la présence de prêtres canadiens, dans un grand nombre de localités, où il y a de nos compatriotes. Rien comme la voix d'un des leurs pour les rappeler au devoir, stimuler leur zèle et les engager à fouler aux pieds le respect humain.

Maintenant, laissons les Etats-Unis pour revenir chez nous, et nous occuper d'un sujet qui nous intéresse encore à un haut point. Disons un mot de la moisson qui vient d'être terminée. Vous le savez, la végétation avait partout l'apparence la plus magnifique, et nous promettait l'abondance. Hé bien ! cette abondance l'aurons-nous ? Et si nous ne l'avons pas telle qu'elle nous était promise, à quelle cause attribuer ce déficit ?

*Les habitants.*—Monsieur le curé, la cause est toute trouvée. La plupart des habitants aiment toujours mieux faire à leur tête, que de suivre un bon conseil.

*M. le curé.*—Je vois que vous avez deviné ma pensée, et que vous avez mis le doigt sur le mal. Mais, au moins, tous ceux qui sont ici, ont-ils suivi les conseils si sages que leur a donné Petit Baptiste.

*Les habitants.*—Oui, oui, Monsieur le curé, nous avons suivi à la lettre tout ce qu'il nous a dit sur le moyen de mettre notre récolte à l'abri des contre-temps ; et aujourd'hui, nous sommes au comble de la joie, d'avoir mis tout notre grain en *quintaux*. De cette manière, nous n'avons pas perdu un seul épi, quand nous avons vu nos voisins perdre un gros tiers de leur grain.

*M. le curé.*—Oui perdre un gros tiers de leur grain. Puis, comment peuvent-ils se consoler d'une telle perte, lorsqu'il leur était si facile de l'éviter ? A vrai dire, c'est à désespérer de la masse des cultivateurs. Depuis douze à quinze ans, les journaux agricoles, ne cessent de répéter, sur tous les tons, que les cultivateurs n'ont qu'à y gagner sous tous les rapports, à mettre leur grain en *quintaux* ; que par ce moyen, non seulement ils mettent la récolte à couvert du mauvais temps, mais encore qu'elle gagne beaucoup sous le rapport de la qualité ; que le grain est plus clair, mieux nourri, fait de meilleure farine, et que l'on obtient tous ces avantages, sans qu'il en coûte plus de temps, de peines et de travail.

*Un habitant.* — Savez-vous, monsieur le curé, la raison que deux de mes voisins m'ont donnée pour s'excuser de n'avoir pas suivi mon exemple ? « Nous n'avions pas assez de monde pour couper notre grain à la faucille, il nous a fallu le faucher, et alors pas moyen de le mettre en javelles, et de le lier en gerbes. »

*M. le Curé.* — Oui, les ouvriers sont rares, et beaucoup comme eux ont eu à souffrir de l'absence de bras ; mais au lieu de se servir d'une faux ordinaire, si leurs moyens ne leur permettent d'avoir une faucheuse, que ne se servent-ils d'un javellier, qui fait l'ouvrage avec autant d'ordre que la faucille ? Leur raison n'en est donc pas une, et s'ils veulent être sincères, ils avoueront qu'ils n'ont pas voulu se conformer aux enseignements des journaux agricoles, parce qu'ils se croient plus sages qu'eux ; et malgré que leur entêtement leur coûte si cher, vous verrez qu'ils n'en démordront pas, une autre année. Mais, au moins, ces grands esprits vous félicitent-ils d'avoir suivi mon avis ?

*Les habitants.* — Ils disent que pour cette année, c'est un *adon*, si nous avons mieux réussi qu'eux, mais que l'an prochain, nous verrons bien qu'ils sont aussi sages que vous et nous.

*M. le Curé.* — Mais, voilà trois à quatre années de suite que la même chose arrive. C'est donc trois à quatre *adons*. Il sera donc toujours vrai de dire : *que les plus grands sourds sont ceux qui ne veulent pas entendre*. Il est vrai que ce n'est qu'une bagatelle que de perdre le tiers ou la moitié de sa récolte ?

Et après cela, on ose se plaindre du ciel, quand on est soi-même l'instrument de sa ruine et de son malheur !

*Les habitants.* — Monsieur le curé, permettez nous maintenant de faire une autre réflexion, et vous nous direz, ce que vous en pensez. Quand nous sommes plusieurs ensemble, nous nous permettons de faire

les philosophes et de décider les questions les plus importantes. Parmi ces questions, en voici une que nous avons discutée longuement. Il paraît que pendant les dernières élections, il y a eu de grands désordres partout, et que jamais le scandale n'a été poussé plus loin, dans notre pays. Cette triste nouvelle fait jaser un peu tout le monde; et quant à nous, voici la conclusion que nous en avons tirée: Si les faux serments, l'ivrognerie, les achats de conscience, les divisions, les haines, les batailles sont des maux si repréhensibles, et méritent les plus grands châtimens, pourquoi ne seraient ils pas la cause de ces mauvais temps qui ont ruiné une partie de la récolte? Et nous avons tous prononcé dans l'affirmative. Qu'en pensez-vous?

*M. le curé.*—Je crois que votre philosophie est très saine et qu'elle peut être acceptée par tous les vrais catholiques. Oui, disons le à notre honte et à notre déshonneur, nos dernières élections ont été une vraie calamité publique, et les affreux désordres qui les ont accompagnées sont de nature à attirer sur nous les plus grands fléaux.

---

### FAITS DIVERS.

**BÉNÉDICTION DE CINQ CLOCHES.**—Dimanche, le 6 du courant, à deux heures de l'après-midi, Mgr. l'archevêque a fait, dans la splendide église de St. Romuald, la bénédiction de cinq cloches, dont trois sont dues à la générosité de citoyens de cette paroisse; MM. John Stanton, Damase Roberge, et Frs. Leclerc. La foule était immense et on évalue le nombre des étrangers à plus de 3,000, venus de Québec et des paroisses environnantes.

L'église était décorée avec un goût exquis, grâce aux soins de MM. le curé et vicaire, et à l'empressement de quelques dames de la localité.

C'est M. l'abbé Paquet qui a fait le sermon de circonstance avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Il ne manquait plus à l'église de St. Romuald que cet ornement pour être une des plus belles églises du Canada.

Les parrains et les marraines, tous de St. Romuald, étaient M. John Stanton, avec Delle. Mary Stanton, sa fille ; M. Damase Roberge, avec Delle. Caroline Horion ; M. Frs. Leclerc et sa dame ; M. Isaïe Bergeron et Dame Eusèbe Pelletier ; M. Ed. McNaughton et Demoiselle Mary Gibson. La collecte a été des plus abondante.

---

AUTRE BÉNÉDICTION DE CLOCHES.—Le 15 octobre, avant midi, Mgr. l'Archevêque faisait à St. François, Rivière du Sud, la bénédiction de trois magnifiques cloches. Là comme à St. Romuald, grande réunion, nombreux clergé, collecte abondante, et décoration, qui était en parfaite harmonie avec la magnificence de l'église de cette paroisse. Les paroissiens de St. François ont paru vouloir profiter de cette circonstance, pour témoigner, par leur empressement à assister à cette fête, leur reconnaissance à M. leur curé, le Révd. M. Trudelle, qui a montré tant de zèle, d'énergie, de goût et d'intelligence, dans la bâtisse de l'église, celle de la sacristie, et les autres travaux exécutés au milieu d'eux.

---

ORDINATIONS.—Dimanche, le 13 du courant, Mgr. l'Archevêque a fait les ordinations suivantes, dans la chapelle du collège de Ste. Anne.

Diacres : MM. Paul Dubé et P. Théodule Delagrave. Sous-Diacres : MM. John O'Farrell, Octave Pelletier, Narcisse Proulx, Fortunat Pelletier et Ls. Zéphirin Caron.

Minorés : — MM. P. Augustin Twohey, Kingston, Orls. Philippe Richard, Ferdinand Garneau et Joseph Isaac Lavery.

Tonsurés : — MM. P. M. O'Leary, J. B. Narcisse, A. Parent et Ludger Pérusse.

**GRAND CONCERT PROVINCIAL.** — Le douze du courant, toute la ville des Trois-Rivières était réunie pour une fête comme elle n'en avait jamais vue dans son enceinte. Il s'agissait de l'inauguration de la Grande Salle de l'Hôtel de Ville. On n'avait pas exagéré en donnant à cette fête le titre de Concert Provincial, puisqu'on avait appelé, pour la circonstance tout ce que Québec et Montréal comptent d'artistes distingués, d'amateurs les plus dignes de ce nom. Cent-cinquante musiciens ! voilà sans doute de quoi produire un effet magnifique, un grand enthousiasme, et à attirer de nombreux auditeurs ; aussi, personne n'en doute, cette fête fera époque dans l'histoire musicale du Canada, puisque ce concert a dépassé toute attente, et a eu, ce que l'on peut appeler un immense succès.

Gloire à M. Elizée Panneton qui s'est montré si habile dans l'organisation de la soirée du 12 ; gloire à tous ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette grande fête.

**L'ASSURANCE MUTUELLE DE SHERBROOKE.** — À une assemblée de cette compagnie, tenue le 2 du courant, l'honorable M. Hale, son président, soumit le rapport des affaires pour l'année expirée.

D'après ce rapport, il appert que le nombre de polices qui n'était que de 5,603 en 1871, s'est augmentée à 6,091, et que le chiffre de la propriété s'élève actuellement à \$5,258,025 ; ce qui fait une augmentation de \$327,683, durant l'année.

Cet état de choses est plus que satisfaisant et devrait engager la classe des cultivateurs à faire assurer leurs bâtisses à cette assurance.

M. L. J. Boivin, écr., agent pour le district de Québec, mérite les éloges de la compagnie pour son zèle à promouvoir ses intérêts, tout en donnant pleine satisfaction à tous ceux qui s'adressent à lui. Sa résidence est à St. Romuald, Lévis.

— M. Rameau, l'ami sincère des canadiens et des Acadiens, vient d'adresser à un de nos compatriotes une lettre qui fait autant d'honneur à la plume qui en a tracé les lignes qu'à celui qui l'a reçue.

Après quelques réflexions sur l'émigration qui nous vient de la France, il entre de plein pied dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick, et il exprime toute sa peine de voir ses chers Acadiens ainsi persécutés. Puis craignant que le collège de Memramcook n'ait beaucoup à souffrir du retrait de la somme de \$800 que le gouvernement local lui a accordée jusqu'à la passation de sa loi tyrannique, il propose de faire ouvrir, dans les journaux du Canada, une souscription pour soutenir cette maison, sur laquelle il compte tant pour l'avenir de ce peuple. Il s'inscrit à cette belle œuvre pour 10 piastres par année, pendant 5 ans, et enverra aussitôt qu'on les requerra, deux années de souscription, c'est-à-dire 20 piastres.

C'est ce qu'on appelle prouver son bon vouloir autrement que par des paroles.

---

LA CLOCHE

DU

PERE TRINQUET.

[*Suite.*]

A ces mots, le père Trinquet devint rouge écarlate. Il était convaincu que la cloche lui servirait d'absolution et de pénitence. Le discours du capucin le bouleversa.

Eh ! bien, oui, reprit-il bravement, j'allais au Lyon d'or, mais je n'y vais plus.

— Grande merveille ! si on ne va point là, on va ailleurs ; on boit quand on veut, où l'on veut, autant qu'on veut, peu, assez, beaucoup, de reste....

— Où voulez-vous en venir ?

— Ecoutez, père Trinquet, la démarche que vous avez faite prouve que vous avez un cœur d'élite ; vous savez aussi qu'un moine doit parler en toute liberté, eh ! bien, pour que tout s'arrange pour le mieux, il faut que vous juriez de ne plus vous enivrer....

— Mais ce serment-là, je l'ai fait et refait cent fois....

— Et toujours défait avec une égale persévérance ?

— Que voulez-vous ? c'est un malheur qui peut arriver à tout le monde ; il suffit pour cela d'un vin capiteux, d'une compagnie, d'une distraction....

— Bah ! moi je possède un secret radical. Pour tenir une telle promesse il faut boire de l'eau, rien que de l'eau.

—Rien que de l'eau ? s'écrie le père Trinquet.

—Rien que de l'eau ; c'est un remède saint, infaillible.

—De l'eau et du vin ?

—De l'eau pure.

—Mais enfin un seul verre de vin par repas ?

—De l'eau ! de l'eau !

—Deux petits doigts seulement après dîner.

—De l'eau ! de l'eau !

—Eh ! bien, va pour de l'eau, dit le père Trinquet, et de l'eau pour toujours ; je ferai vœu...

—Halte-là, s'écrie à son tour le bon capucin ; une trop longue promesse est comme un fil de fer trop long ; elle finirait par se rompre ou par toucher à terre ; il faut lui donner des jalons et des supports comme on fait pour le fil qui conduit l'électricité. Faites donc votre vœu pour une année seulement ; dans cet intervalle, grâce à cette abstinence et à la cloche, le scandale donné disparaît ; vous contractez l'habitude de la tempérance, et tout est sauvé.

—Eh ! bien soit ! Puisque vous le voulez ainsi, je fais vœu pour un an de ne pas toucher au vin ni même de le sentir. Vive la madone du Carmel !

—Vive le père Trinquet, répondit le religieux en l'embrassant avec tendresse. Vous voilà redevenu homme et chrétien ; mais soyons ferme dans la promesse ? De l'eau ! De l'eau ! Les douze mois seront vite écoulés ; et vous n'aurez pas à vous repentir. —Maintenant que vous m'avez contenté, il faut que je vous contente : causons de la cloche.

Le père Trinquet eût désiré que la cloche fût installée immédiatement en son lieu et pût carillonner dès le soir même. Mais le capucin lui fit

observer que cela ne se pouvait, attendu qu'elle n'était pas baptisée.—Eh ! baptisez-là vous-même, répondit l'ardent néophyte, qu'est-ce qui vous en empêche ?

—Que dites-vous là, mon cher ? Pour la baptiser il faut toucher à l'huile consacrée ; c'est une fonction épiscopale ; nous autres pauvres moineillons nous n'y pouvons rien.

Ces paroles furent pour le père Trinquet comme un seau d'eau glacée jetée à l'improviste sur sa tête. Il espérait faire rendre à sa cloche ses plus brillantes harmonies, et se blottir dans un coin pour contempler la figure ébahie de son curé à la sortie du couvent, et le voir danser au milieu de la place selon sa promesse.

Le missionnaire comprit toute la peine du brave homme et il improvisa un moyen terme pour tout arranger au mieux.—Une cloche non baptisée n'est qu'un vase de bronze ; ne parlons pas de la mettre à son poste, elle n'est pas chrétienne. Mais rien n'empêche de la dresser sur la place en dehors du clocher, de la suspendre à une traverse ; et puis on sonne comme pour expérimenter le timbre de la voix. Ça vous va-t-il ?

Le père Trinquet passa du désappointement à la joie la plus folle. Peu lui importait la manière dont la cloche serait suspendue. Toute son ambition était de l'entendre sonner, sonner fort et sonner vite, de façon à abasourdir les gens, et à rejeter au loin toute réminiscence amère. Il remercia chaudement le père Athanase et lui dit : Maintenant, venez voir la cloche :—et en parlant ainsi, il l'entraîna hors du presbytère. Le moine le suivit, enchanté du résultat spirituel obtenu.

XII

LA CLOCHE SONNE.

Pendant ces divers colloques du révérend Athanase avec le père Trinquet, Gertrude la bavarde, faisait les siennes dans le quartier. Grâce à son indiscretion, tout le pays connut bientôt le retour du maître-boucher, et les commentaires allèrent bon train. Quoique plus d'une fois Gertrude fût venue fourrer son oreille au trou de la serrure, elle n'avait rien entendu de bien précis ; des paroles animées et vibrantes, voilà tout ; ce qui ne l'empêcha pas de raconter de fil en aiguille comme quoi le père Athanase avait entrepris la conversion de l'ivrogne, et de faire ressortir l'obstination de celui-ci. Elle n'oublia pas d'ajouter une petite malice à l'adresse du capucin.—Je ne puis pas comprendre, disait-elle, l'idée baroque qu'il a eu de conduire cet homme jusque dans la chambre du curé. Mais ils sont tous ainsi ces religieux. Comme ils ne font que passer, ils sont gracieux pour tout le monde et tout le monde est gracieux pour eux. Et qui porte tous les ennuis de la charge ? les curés, les malheureux qui sont là toute l'année, etc., etc.

Ainsi parlait Gertrude pour ne pas démentir la réputation de sa caste. La cuisinière du curé l'a dit, c'est donc vrai.

Quelle ne fut pas la stupéfaction des commères accourues pour voir sortir le héros, quand elles l'aperçurent aux flancs du père Athanase et causant amicalement avec lui le long du chemin. Elles qui étaient prêtes à le chanssonner, changèrent immédiatement de gamme et parurent émerveillées.

Quant au père Trinquet, on peut croire qu'il ne perdait pas un pouce de sa taille. Il avait cons-

cience de l'effet qu'il produisait, et par ses gestes et son attitude il cherchait à doubler l'importance qu'une telle compagnie lui donnait. Ils arrivèrent ainsi à son domicile. Ayant pénétré dans la cour, il ferme la porte en dedans, fait tomber le loquet, et avec l'aide de Carmèle et du domestique, il dépouille la cloche de son emballage et la fait voir au capucin. Il eut bien vite passé un câble aux oreilles de l'instrument et à une poutre de l'abattoir, et se mettant tous à tirer vigoureusement on souleva de terre la masse métallique, de manière à pouvoir juger des sons qu'elle rendait.

—Eh ! bien, s'écria le père Trinquet, qu'en dites-vous ?

—Mais c'est de l'argent, répondit le moine.

—Ce n'est pas une cloche, dis-je, c'est une harpe ; et il frappait de plus en plus fort.

—On l'entendra à trois kilomètres.

—A six et à sept ; écoutez donc !—Et vlan ! il tapait au risque de renouveler l'ancien désastre.

Les voisins, réveillés par ce bruit inexplicable, se mettent aux fenêtres et se demandent les uns aux autres ;—Qu'est-ce qu'il y a ? Avez-vous entendu ?—Et les voilà se précipitant du côté de la cour du père Trinquet pour approfondir le mystère.

L'heureux père Trinquet n'attendait que cela. Il ouvre la porte à double battant, et de la main il indique la cloche. Ce fut une scène de stupeur. Un murmure et comme un soupir d'admiration s'échappa de toutes les poitrines. Aussitôt le père Trinquet pose un doigt sur ses lèvres et s'écrie : Sst ! Sst ! nous avons une cloche, elle est achetée et payée ; qu'on n'y pense plus. Mais, pour l'amour de Dieu, que don Pasquale n'en sache rien !

—Il s'agit, ajouta le missionnaire, de surprendre agréablement votre bon curé pour cela il faut vous

entendre : mettre la cloche dans le clocher est impossible ; elle n'est pas baptisée encore. Mais nous pouvons la dresser auprès, sur deux tiges d'arbres unies l'une à l'autre par une traverse. Quelqu'un d'entre vous les a-t-il ?

—Moi ! moi ! moi ! répondirent plusieurs voix simultanément.

—Par conséquent, à l'œuvre !

Il avait à peine cessé de parler que la foule s'agite comme s'il eût été question d'un naufrage ou d'un incendie. En un clin d'œil, deux longues poutres sont traînées sur la place et enfouies d'un tiers dans deux trous creusés tout exprès. Pendant ce temps, huit jeunes hommes taillés en hercules passent deux barres de fer aux oreilles de la cloche et la transportent comme un lustre au pied du clocher. Le père Trinquet était fou, il allait et venait, donnant des ordres et des contr'ordres, suant, haletant, mais jamais fatigué. Le précieux instrument fut ainsi hissé au milieu des trépignements et des applaudissements.

Vive la Madone du Carmel ! disait le missionnaire, mais vive aussi le père Trinquet qui a été pour vous l'instrument de ses bontés !—Et la foule de mêler ses deux noms dans un débordement d'enthousiasme impossible à décrire. On sonna et résonna la messe, les vêpres, l'angelus, l'adoration, la mort, le mariage, le feu, le triomphe ; et, à chaque carillon les airs retentissent d'une explosion de hurrahs !

Quant le calme fut un peu rétabli, il fallut combiner un plan pour faire réussir la surprise qu'on voulait ménager au curé. Ici le père Trinquet demanda la parole et revendiqua l'honneur d'organiser le succès. Un jour auparavant on lui aurait répondu par des sifflets ; aujourd'hui il peut com-

mander, il règne.—Donc, s'écria-t-il, que tout le monde soit sur pied une demie heure avant l'*Ave Maria* (l'angélus) ; c'est l'heure où don Pasquale doit quitter le couvent pour rentrer au presbytère ; que chacun ait sous la main toute sa mousqueterie. Toi Crispino, tu feras la sentinelle là haut tout près du couvent. Dès que tu aperçois don Pasquale, un coup de fusil en l'air ; vous autres tous, rangés à la file, devant chaque station du chemin de la croix vous y répondrez alternativement et sans désespérer, feu de tirailleurs, feu de peloton, et n'oubliez pas la salve d'honneur. Pendant ce temps la cloche ne restera point oisive.

(A continuer.)

---



## A V I S .

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 14 Oct. 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 50<sup>e</sup> règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. H. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Lévis, 16 oct. 1872.

---



**PROVINCE DE QUEBEC.**  
**CHAMBRE DU PARLEMENT.**  
**BILLS PRIVÉS**

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
C. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 août 1872.

Imprimerie de l'ÉCHO DE LÉVIS.

